

HORAIRES DE RENTREE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Vous avez la possibilité d'apporter les fournitures demandées par les enseignantes
Lundi 29 ou Mardi 30 août de 10 h 00 à 16 h 30
afin de permettre une meilleure fluidité le jour de la rentrée.

JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

A 10 H 00

Rentrée pour les classes de Petite Section (1^{er} groupe), Moyenne Section et Grande Section (appel dans la cour de maternelle).

1^{er} groupe (Petite Section) :

AKKI Sacha	EL BAGHLI Zakaria
BENADI-JINGAUD Samy	EMILIANI Eloïse
BERNARD Camille	GAZIDEDE Mina
BOUCHLAGHIM Jannah	KIAMUANGANA-MATUKELE Darryl
BOULANGER-GUNTHER Alana	LABOIS Elinor
BOULANGER-GUNTHER Malo	LECOURIEUX Julia
EL BAGHLI Nelya	LE DUC-LAMBERT Alexanne

L'APEL offre un pot d'accueil à tous les parents à partir de **9 h 30**. Vous pourrez ainsi prendre le temps de faire la rentrée avec votre enfant.

La restauration et la garderie du soir seront assurées.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

PAS DE CLASSE POUR LES ELEVES DE PETITE SECTION (1^{ER} GROUPE)

A 8 H 30

Classe normale pour tous les enfants de Moyenne et Grande Sections.

A 9 H 30

Rentrée pour les classes de Petite Section (2^{ème} groupe - appel dans la cour de maternelle) :

MARIEY Anna	ROUSSEAU Jessica
MAUGEY Gabin	SCHNEIDER Louise-Marie
MEERSSEMAN Elyott	TARDY Séraphine
MILLET-JAGLE Mathis	THEVENET Inès
NONE Louisa	TRAD Isaac
RIBEIRO Eliott	VINA Kéren
ROUILLÉ Joseph	

L'APEL offre un pot d'accueil à tous les parents à partir de **9 h 00**. Vous pourrez ainsi prendre le temps de faire la rentrée avec votre enfant.

Seront assurées ce jour-là : garderie du matin, restauration et garderie/étude du soir.

LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

A 8 H 30

Classe normale pour tous les enfants de Petite Section.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2022/2023 DE L'ÉCOLE MATERNELLE

CLASSES	ENSEIGNANTS	ASEM
PS	Madame DROGREY	Madame MAZET
MS	Madame SOTTON	Madame CHARPY
GS	Madame FLACK	Madame TAULIN
Dispositif ASH	Madame GALLIET	
Maître Surnuméraire	Madame CLAUSON	

CONTACTS : 03 80 41 28 01

Chef d'établissement	Anne ZANA
Secrétaire de direction	Karine MENDELSKI
Le service de la Pastorale	Benoît FOREL

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 8 h 30 à 11 h 40 (accueil de 8 h 20 à 8 h 30 dans les classes respectives).

De 13 h 40 à 16 h 30 (accueil de 13 h 30 à 13 h 40 dans les classes respectives).

GARDERIE

De 7 h 30 à 8 h 20, en salle de garderie maternelle (merci d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle).

De 16 h 45 à 18 h 30, en salle de garderie maternelle.

A la fin de la classe, les enfants restants sont dirigés en garderie. Vous pourrez venir les chercher jusqu'à 16 h 45, après cet horaire, la garderie vous sera facturée.

Les enfants ne seront remis qu'à leurs parents ou personnes désignées sur le document donné à la rentrée.

IMPORTANT : pour le bon déroulement des activités, nous vous demandons de respecter ces horaires.

ACCES ÉCOLE MATERNELLE

Il se fait le matin de 8 h 20 à 8 h 30 par :

- le petit portillon situé entre le portail central et le portail latéral pour les élèves de Petite et Moyenne Sections ;
- le portail central pour les élèves de Grande Section accompagnés par leurs parents jusqu'à la porte de la classe.

Il vous est demandé de prioriser le stationnement dans les rues avoisinantes pour laisser l'accès libre le matin entre 8 h 20 et 8 h 30 devant l'école aux élèves de l'élémentaire.

Fermeture des portes : 8 h 30 le matin - 11 h 55 le midi - 13 h 40 l'après-midi - 16 h 55 le soir. En dehors de ces horaires, veuillez sonner au portail central.

ASSURANCE SCOLAIRE

Les familles doivent justifier auprès de l'établissement d'une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle couvrant l'élève dans les activités qu'il serait amené à pratiquer dans l'établissement et lors des voyages scolaires (attestation à remettre au Secrétariat à la rentrée).

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du matériel appartenant à l'élève.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

A demander au Secrétariat dès la rentrée.

CONTRAT DE SCOLARISATION

Il vous a été remis, pour signature, lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant.

Il vous engage à adhérer au projet de l'Ecole Saint-Bénigne dans son intégralité.

FOURNITURES

Voir listes annexées.

LIAISON ECOLE-FAMILLE

Pour faciliter la transmission des informations, nous privilégions l'envoi par mail.

Seules les circulaires comportant un coupon-réponse seront transmises par un cahier de liaison.

L'école s'est dotée d'une plateforme numérique Educartable sur laquelle vous pouvez communiquer avec l'enseignante (pour les nouveaux inscrits, les codes seront remis par l'enseignante à la rentrée).

Site internet : www.sb-ecolecollege.fr

2 Facebook : [Ecole et Collège Saint-Bénigne](#) et [La Maîtrise de Dijon](#)

PROJETS D'ECOLE

La circulaire de rentrée de notre Ministre de l'Education souligne deux points qui corroborent avec des pratiques pédagogiques mises en place dans notre école depuis quelques années.

1-«Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves»

Des évaluations diagnostiques seront proposées aux enfants sur tous les niveaux du **12 au 23 septembre**.

Elles seront nationales en CP et en CE1. Ces évaluations constituent des points de repères, d'appui et permettent de mieux identifier les forces et fragilités de nos élèves afin de les accompagner au mieux.

2-«Une école engagée pour le Bien-Etre des élèves»

Nous continuerons à la rentrée à proposer aux élèves des séances de sophrologie et de yoga pour leur permettre d'acquérir des outils pour gérer leurs émotions.

PROJET PASTORAL

Un établissement de l'enseignement catholique se doit de dispenser une culture chrétienne dans son enseignement dans le respect de la liberté religieuse et de la conscience de chacun. Sa mission est aussi de proposer un parcours chrétien à ceux qui le souhaitent.

Ainsi des propositions sont faites à tous les élèves dès la Grande Section avec l'éveil à la foi et à partir du CE2 avec la catéchèse.

Une messe est célébrée un mardi sur deux à la chapelle de l'école pour tous ceux qui le souhaitent, élèves comme adultes.

Enfin, toute l'école se rassemble trois fois dans l'année pour vivre un temps fort à l'occasion d'une célébration à l'Eglise Sainte-Chantal.

REGLEMENT INTERIEUR

Il vous a été remis, pour signature, lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant.

Il vous engage à le respecter.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les élèves de maternelle déjeunent dans une salle à part qui leur est réservée.

DATES A RETENIR

Calendrier des vacances scolaires :

Toussaint : du jeudi 20 octobre au soir au lundi 7 novembre au matin

Noël : du vendredi 16 décembre au soir au **LUNDI 2 JANVIER** au matin

Hiver : du vendredi 3 février au soir au lundi 20 février au matin

Printemps : du vendredi 7 avril au soir au lundi 24 avril au matin

Pont de l'Ascension : du mardi 16 mai au soir au lundi 22 mai au matin

Fin des cours : mardi 4 juillet

Les cours seront supprimés aux dates suivantes :

- Vendredi 21 octobre** : journée projet d'établissement pour le Groupe Saint-Bénigne
- Jeudi 6 juillet** : récupération de la journée Portes Ouvertes (samedi 26 novembre)
- Vendredi 7 juillet** : récupération du lundi 2 janvier

Célébration de rentrée de l'école	Mardi 27 septembre à 9 h 30 (Eglise Sainte-Chantal)
Messe de rentrée du Groupe Saint-Bénigne et du Chœur de la Maîtrise	Dimanche 9 octobre à 10 h 00 (Cathédrale Saint-Bénigne)
Messe de rentrée de l'enseignement Catholique	Jeudi 29 septembre (Eglise de La Visitation - Chevigny-Saint-Sauveur)
Portes Ouvertes et Marché de Noël	Samedi 26 novembre de 9 h 00 à 13 h 00
Concert de Noël (Chœur de La Maîtrise)	Samedi 3 et dimanche 4 décembre
Célébration 1^{ère} Communion	Dimanche 18 juin à 10 h 00 (Cathédrale Saint-Bénigne)

A l'avance, merci de bien vouloir prendre en compte ces règles de fonctionnement dans l'intérêt de tous.

Anne ZANA,
Chef d'établissement